

20 octobre 2025 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

KILOUTOU SIGNE UN PARTENARIAT SOLIDAIRE AVEC L'ADIE ET ENCOURAGE L'ENTREPRENEURIAT

Villeneuve d'Ascq, le 21 octobre 2025 — Kiloutou et l'Adie s'allient pour lever un frein à la création d'activité : l'accès au matériel professionnel et aux compétences. Depuis septembre, les entrepreneurs accompagnés par l'Adie bénéficient de 20 % de remise sur la location de matériel dans l'ensemble des agences Kiloutou en France, et de -15 % sur les formations CACES®*.

Avec ce partenariat, la signature de marque "Louer, Partager." de Kiloutou prend une nouvelle dimension. Kiloutou s'affirme comme partenaire de la performance des projets de ses clients... et ouvre plus grand encore ses agences aux professionnels de tous horizons: pâtissiers qui montent leur laboratoire, couturiers qui aménagent un atelier, restaurateurs, transporteurs, agriculteurs, commerçants, artisans du bâtiment bien sûr. Ces professionnels, ce sont ceux qui n'ont pas accès aux financements classiques, mais qui ont envie d'entreprendre, ont des idées, veulent prendre des initiatives. Kiloutou affirme sa volonté d'ouvrir la voie à leurs projets et les aider à les faire grandir.



"Entreprendre ne devrait jamais buter sur le prix d'une bétonnière, d'un échafaudage ou d'un transpalette. Avec l'Adie, nous avons l'ambition commune de faire grandir l'économie sociale et solidaire et nous partageons un ensemble de valeurs fortes telles que la transparence, la confiance, ou encore l'esprit d'initiative. Notre volonté, c'est d'accompagner les projets au niveau local."

Pierre Knoché, Directeur général de Kiloutou France

Pourquoi ce partenariat ? Parce que la location, c'est l'économie du partage à l'œuvre : l'optimisation de l'usage du matériel, la diminution des investissements lourds au démarrage, l'équipement des clients au rythme de leurs besoins, leur formation pour, ensemble, **libérer le pouvoir d'entreprendre**.

"L'Adie accompagne des dizaines de milliers de personnes à créer leur activité. Il s'avère que nos clients, ce sont exactement ceux qui ont besoin des services de Kiloutou. Ce partenariat apporte une réponse concrète à leurs besoins, sur l'ensemble du territoire : un véritable plan phare pour eux!"

Frédéric Lavenir, Président de l'Adie



De gauche à droite : Frédéric Lavenir, Président de l'Adie, Ibrahim Magassa, client Adie et Pierre Knoché, Directeur Général Kiloutou France

A PROPOS DU GROUPE KILOUTOU

Pionnier de l'économie du partage depuis 1980, le groupe Kiloutou - 3ème loueur européen de matériels de chantier, a inscrit la notion du partage au sein de sa raison d'être et fait concilier économie, environnement et humain.

Présent dans 7 pays (Allemagne, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal), le Groupe est reconnu pour sa largeur de gamme - la plus conséquente du marché, ainsi que ses offres innovantes et avant-gardistes. Il propose à plus de 400 000 clients (entreprises du BTP, artisans, PME, collectivités locales, secteurs de l'industrie, de l'énergie et des services, l'événementiel et les particuliers) plus de 350 000 matériels et un millier de références (terrassement, élévation, véhicules utilitaires, outillage).

En 2024, le groupe Kiloutou a réalisé un chiffre d'affaires de 1,250Md€. Il emploie 7 000 équipiers, au sein d'un réseau de 600 agences.

www.kiloutou.fr - www.kiloutou-group.com.

A PROPOS DE L'ADIE

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui porte l'ambition que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur, s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel. Depuis 35 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise. Dans ses 196 agences et 320 permanences qui couvrent tout le territoire national, ses 2000 salariés et bénévoles ont financé et accompagné plus de 28 000 entrepreneurs en 2024.

adie.org